Mignovillard
LES INFOS • **AVRIL 2022**

INVESTISSEMENTS

Projet Centre bourg : à quoi va servir ce trou ?

Après la démolition de la Maison Bourgeois en décembre dernier, les travaux de construction du Projet Centre bourg ont véritablement commencé au début du mois de mars. Et c'est d'abord le brise-roche qui est entré en action, afin de creuser un grand rectangle de plus de 20 m de long et 4 m de profondeur.

Mais à quoi va donc bien pouvoir servir ce trou ? Cette question, vous vous l'êtes peut-être posée. Ce n'est pas un parking sousterrain, ni une réserve incendie. Face à la flambée du coût des énergies, nous n'avons pas non plus lancé un forage exploratoire pour trouver du pétrole.

Pas de pétrole, mais une idée : celle de constuire un bassin de trop-plein de 200 m^3 afin de servir d'exutoire aux eaux pluviales qui saturent les canalisations lors des violents épisodes de pluie. En effet, depuis 2014, au moins une fois par an entre mai et juillet, c'est l'extension de l'école qui subit une inondation. Un phénomène qui risque de s'accentuer avec le changement climatique, raison pour laquelle le bassin a été dimensionné très largement.

Le brise-roche vient de céder sa place à un autre engin emblématique du chantier : la grande grue, pour les travaux de gros œuvre. D'ici à mi-juillet, vous verrez donc sortir de terre le bassin en béton, mais également le sous-sol semi-ouvert du nouveau bâtiment, qui comprendra des stationnements, des caves et la chaufferie bois.

Les murs en bois lamellé-croisé des 2 niveaux supérieurs seront ensuite installés. Les résineux communaux servant à leur fabrication viennent d'être coupés.

Rendez-vous dans le prochain numéro pour vous faire découvrir la suite de ce passionnant chantier...

Le projet en résumé...

Le Projet Centre bourg, c'est :

- **8 appartements** (3 T2 et 5 T3) pour personnes âgées,
- **3 cabinets** pour professionnels de santé,
- **1 micro-crèche** de 12 places,
- **1 chaufferie bois** aux granulés avec réseau de chaleur alimentant aussi la mairie-école,
- **1 bâtiment à énergie positive** (récupération d'eaux pluviales pour les toilettes, énergie solaire pour l'eau chaude et la production d'électricité),
- **1 construction avec des bois communaux** transformés localement (structure et parquets).

Budget prévisionnel : **3,5 M€**.

ENVIRONNEMENT

Visitez gratuitement le centre de tri de Lons-le-Saunier : départ le mercredi 4 mai à 12h30

Nous vous proposons une visite gratuite du centre de tri de Lons-le-Saunier pour tout savoir sur les déchets ménagers.

Cette visite aura lieu le mercredi 4 mai prochain à partir de 14h. Le rendez-vous est donné sur la place de la mairie à 12h30 pour un départ du bus affrêté par la Commune à 12h45.

La visite dure environ 1h30. Les enfants sont les bienvenus à partir de 7 ans. Pour les adultes, il faut bien tenir compte du fait qu'il y aura 200 marches et 500 m de distance à parcourir sans possibilité de s'asseoir. Il faut également prévoir des chaussures confortables et fermées.

Merci de vous inscrire a**vant le 25 avril 2022** :

- au secrétariat de mairie
- par téléphone au 03 84 51 31 02
- par mail : *mairie@mignovillard.fr*

COMMÉMORATION

Cérémonie du 8 mai : inauguration de la rénovation du monument aux morts d'Essavilly

La Commune vient de procéder à la rénovation complète du monument aux morts d'Essavilly, l'un des 5 monuments aux morts de notre territoire.

Les travaux de rénovation seront inaugurés par l'organisation de la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Seconde guerre mondiale. Sans doute une première à Essavilly depuis la fusion avec Mignovillard dans les années 1970.

Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants, aux élus et aux sapeurs-pompiers :

dimanche 8 mai à 11h30
au monument aux morts d'Essavilly

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

Journée Citoyenne

CITOYENNETÉ

Chantiers citoyens : réunion de concertation ce 23 avril à 10h

La commune vous propose une réunion de concertation sur la mise en place de chantiers citoyens. Si vous avez des idées à nous soumettre, si vous souhaitez donner un peu de temps à votre village, nous vous donnons rendez-vous pour échanger (petits et grands sont les bienvenus).

La réunion est organisée :

samedi 23 avril à 10h
à la mairie

Exemples de domaines de chantiers citoyens :

- entretien et rénovation de mobilier et d'équipements publics : rénovation, installation et/ou peinture de bancs, nettoyage des monuments aux morts, entretien et nettoyage au cimetière, entretien de chemins, petits travaux de peinture…
- création de nouveaux équipements : tables de pique-nique, bancs, terrains de pétanque, décorations de rues pour Noël…
- valorisation du patrimoine local : rénovation de fontaines, lavoirs, conception de panneaux d'information locale et patrimoniale, organisation de visites du patrimoine…
- embellissement d'espaces collectifs : création d'une fresque, installation de bacs à fleurs, taille de haies…
- espaces verts et fleurissement : plantation d'arbres et de fleurs…
- préservation de l'environnement
- nettoyage

▶ Qu'est-ce qu'une « Journée citoyenne » ?

Organisée désormais par plus de 2 500 communes de toutes tailles, la Journée citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux.

Chaque année, les habitants consacrent une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

▶ Pourquoi ?

Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes.

La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens dans et entre les territoires. Ce « faire ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.

▶ Réinventer l'action publique

La Journée citoyenne fédère toutes les forces du territoire. Le choix des projets à réaliser est défini de manière participative : il résulte de la collaboration entre les élus du conseil municipal, les services de la commune, les habitants, les associations…

CONVIVIALITÉ

Aînés, mères, pères : le retour de la convivialité !

Après une paranthèse de deux trop longues années en raison de la crise sanitaire, la convivialité est de retour !

La Commune de Mignovillard renoue avec les bonnes habitudes avec l'organisation en avril du repas des aînés pour les habitants de 70 ans et plus, en mai du repas de la fête des mères et en juin le l'apéritif de la fête des pères.

Trois occasions privilégiées pour faire connaissance entre générations, prendre des nouvelles des uns et des autres, passer de bons moments ensemble.

Comme le disait le biologiste et généticien Albert Jacquard, *« nous sommes les liens que nous tissons »*. Alors à nous, à vous, de remettre l'ouvrage sur le métier en confirmant votre participation auprès de la mairie.

Repas des aînés

samedi 23 avril à 12h
à la salle des fêtes

Repas offert aux Mignovillageois nés en 1951 et avant

Inscription **jusqu'au 20 avril**

- au secrétariat de mairie
- par téléphone au 03 84 51 31 02
- sur internet : *www.mignovillard.fr*

Fête des mères

samedi 28 mai à 20h
à la salle des fêtes

Repas offert à toutes les mamans

Inscription **jusqu'au 23 mai**

- au secrétariat de mairie
- par téléphone au 03 84 51 31 02
- sur internet : *www.mignovillard.fr*

Fête des pères

vendredi 17 juin à 19h30
à la salle des fêtes

Apéritif offert à tous les papas

Inscription **jusqu'au 13 juin**

- au secrétariat de mairie
- par téléphone au 03 84 51 31 02
- sur internet : *www.mignovillard.fr*

MENTIONS LÉGALES | Commune de Mignovillard – 4 rue de Champagnole – 39250 MIGNOVILLARD – Tél. 03 84 51 31 02 – mairie@mignovillard.fr
Directeur de la publication : Florent SERRETTE, maire – Conception, mise en page : Florent SERRETTE – Impression : Mairie de Mignovillard
Avril 2022 – Imprimé en 400 exemplaires – Photos, illustrations : Commune de Mignovillard